



Que faire après le décès d'un proche ?

Ce que vous devez savoir

Avec toute notre sympathie

Nous tenons à vous exprimer, au nom de toute l'équipe de notre hôpital, nos plus sincères condoléances.

Dans cette période difficile, certaines formalités administratives requises par la loi sont nécessaires. Afin de faciliter vos démarches, une page Web a été créée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour vous soutenir. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires.

Pour la consulter, visitez le www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/deces/que-faire ou scannez ce code QR à l'aide de votre appareil mobile.



Actions à prendre pour éviter des délais supplémentaires

Pour assurer un bon déroulement et éviter des délais dans le processus, n'oubliez pas de communiquer avec le fournisseur des services funéraires que vous avez choisi.

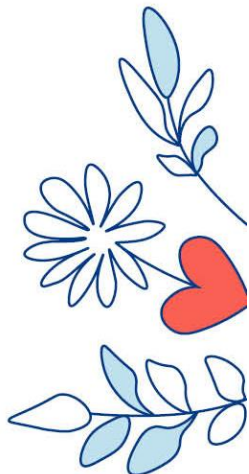
Nous sommes disponibles pour vous soutenir en cas de question ou de préoccupation en lien avec le décès de votre proche. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins.

Il est possible, à tout moment de la journée, de communiquer avec Info-Social-811 à l'option 3 pour parler à un intervenant psychosocial de votre région.

Que nos pensées vous apportent réconfort et paix en cette période difficile.

Cordialement,

L'équipe de l'Hôpital Anna-Laberge





What to do when a loved one dies

What you need to know

Our deepest sympathies

On behalf of the entire hospital team, please accept our sincere condolences.

We know this is a very difficult time, however, the law requires that certain administrative formalities be followed. To help you with this, the ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) has created a webpage containing all the necessary information.

To consult it, visit <https://www.quebec.ca/en/family-and-support-for-individuals/death/what-to-do-in-the-event-of-death> or scan the QR code below with your mobile device.



How to avoid additional delays

To ensure everything goes smoothly and avoid delays, don't forget to contact your chosen funeral home.

We are here to support you. If you have any questions or concerns about your loved one's passing, do not hesitate to ask for assistance.

You can call Info-Social at 811 (option 3) at any time to speak to a psychosocial worker in your region.

Our thoughts are with you during this difficult time.

Sincerely,

The Hôpital Anna-Laberge team

